

530298

BA-TH 1296

Université Montpellier II
Sciences et Techniques du Languedoc
Place Eugène Bataillon
34095 MONTPELLIER Cedex 5

CIRAD-EMVT
TA 30 / B
Campus International de Baillarguet
34398 MONTPELLIER Cedex 5

DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES
PRODUCTIONS ANIMALES EN REGIONS CHAUDES

SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE

LES SYSTEMES D'ELEVAGE EN MAURITANIE

par

Moussa KOMARA

CIRAD-DIST
UNITÉ BIBLIOTHÈQUE
Baillarguet

BA
TH1296

Année universitaire 2004-2005



CIRAD
000073225

SOMMAIRE

RESUME ET MOTS CLES

ABREVIATIONS

INTRODUCTION

1

I. L'ELEVAGE EN MAURITANIE

2

I.1- Les animaux domestiques

2

I.2- L'élevage

7

I.3- La situation pastorale et agropastorale

8

I.4- La répartition historique et actuelle des groupes

8

I.4.1- Les populations maures

8

I.4.2- Les populations de la vallée du Sénégal

10

I.4.3- La migration peule

11

II. LES SYSTEMES D'ELEVAGE ET LEUR EVOLUTION

12

II.1- Répartition des nomades et des sédentaires

12

II.2- Types d'élevage

12

II.3- Evolution des élevages

13

III. EXEMPLES DE SYSTEMES D'ELEVAGE

18

III.1- Les Rahalas de Mauritanie

18

III.1.1- Typologie des Rahalas

18

III.1.2- Les Rahalas et la sédentarisation

20

III.1.3- Les Rahalas et le pouvoir régional

21

III.2- Transhumance et territoire tribal des Idawalhajj

21

III.3- Déplacements et emprise territoriale des fractions Idyedyeba

23

III.4- Mouvement schématique des tribus occupant le pays Khouch

24

III.5- Localisation et déplacement des Peuls de Mauritanie

24

CONCLUSION

26

BIBLIOGRAPHIE

27

ANNEXES

Annexe 1 : Carte des régions administratives (wilaya) de la République Islamique de Mauritanie

Annexe 2 : Photo de zébu Maure

Annexe 3 : Répartition historique et actuelle des populations

Annexe 4 : Répartition des nomades et sédentaires en 1965

Annexe 5 : Pourcentage de nomades par régions en 1977

Annexe 6 : Transhumance et territoire tribal des Idawalhajj

Annexe 7 : Déplacements et emprise territoriale des fractions Idyedyeba

Annexe 8 : Mouvement schématique des tribus occupant le pays Khouch

Annexe 9 : Localisation et déplacement des Peuls de Mauritanie

RESUME

La synthèse porte sur les systèmes d'élevage et leur évolution en Mauritanie.

L'élevage joue un rôle socio-économique important en Mauritanie. Car, non seulement on y trouve un grand nombre d'animaux domestiques d'élevage, mais aussi parce que le nomadisme est un mode de vie dans ce grand pays d'Afrique occidentale, dont une grande partie est occupée par le désert. Mais l'élevage, traditionnel (transhumance et nomadisme) mauritanien souffre du manque de pâturages et de l'exportation sur pied du bétail vers les pays voisins. Toutefois, la sédentarisation initiée et / ou encouragée par les autorités mauritaniennes depuis l'indépendance et les années de sécheresse 1970-80 ont conduit cette civilisation (nomadisme) à « l'agonie ». En outre, le développement de la filière lait en Mauritanie a permis l'émergence des élevages laitiers périurbains.

Au total, cette synthèse montre que les systèmes d'élevage, notamment le nomadisme, en Mauritanie ont connu une évolution brusque en général et progressive pour la région de l'Adrar en particulier.

MOTS-CLES

Système d'élevage – Pasteur-Nomadisme – Transhumance – Sédentarisation -Mauritanie.

ABREVIATIONS

CIRAD : Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement

EMVT : Elevage et Médecine Vétérinaire Tropicale

FAO : Food and Agriculture Organization

IEMVT : Institut d'Elevage et de Médecine Vétérinaire Tropicale

kg : kilogramme

km : kilomètre

km² : kilomètre carré

l : litre

m : mètre

mm : millimètre

PIB : Produit Intérieur Brut

UBT : Unité Bétail Tropical

Uht : Ultra haute température

INTRODUCTION

La Mauritanie avec une superficie de 1 030 700 km² et, une population de 2 493 000 (dernier recensement de 1988), est un pays caractérisé par son aridité. Ses frontières communes sont : 5 074 km ; Algérie 463 km, Sénégal 813 km, Maroc 1 561 km, Mali 2 237km, ([http : // www.inforim.mr](http://www.inforim.mr)). Ce pays possède le plus important cheptel de l'Afrique de l'Ouest avec près de 1,5 unité bétail tropical par habitant (1 UBT = 250 kg de poids vif). Ce cheptel se compose d'environ 5,2 millions d'ovins, 3,5 millions de caprins, 1,5 million de bovins et 1,2 million de camélidés (dromadaires). En outre, non seulement le tiers de la population mauritanienne se consacre, à temps plein ou partiel à l'élevage, mais ce secteur génère près de 70 % de la valeur ajoutée du secteur rural et contribue à hauteur de 15 % à la formation du PIB (in JEUNE AFRIQUE l'Intelligent n°2304, du 06 au 12 mars 05). Par ailleurs, la population caméline mauritanienne est la plus importante de cette région africaine (I.TOURETTE, 2002 in Revue Elevage Médecine vétérinaire pays tropicaux, 2002, 55 (3)). Toutefois, la Mauritanie pour laquelle les productions animales sont importantes tant sur le plan économique que sur le plan social, est un grand pays de tradition nomade et, les attaches culturelles y sont nombreuses et fortes avec les modes de production existants et les produits animaux utilisés par l'homme. Cependant, une trentaine d'années après l'indépendance, la balance nomades/sédentaires initialement en faveur des premiers a été complètement renversée. De la majorité écrasante de 70 % environ de la population au début des années 1960, les nomades sont passés à moins de 30 % de la population aujourd'hui (A. THIAM, 1988 in INSTITUT DE GEOGRAPHIE DE ROUEN,1989). La présente synthèse se focalise sur les systèmes d'élevage et leur évolution en Mauritanie.

I. L'ELEVAGE EN MAURITANIE

I.1- Les animaux domestiques

Les statistiques de la FAO (Food and Agriculture Organization) donnent en Mauritanie (têtes) les effectifs suivants :

Années	1970	1980	1990	2000	2004
Bovins	1 800 000	1 197 000	1 350 000	1 519 590	1 500 000
Ovins	4 500 000	5 197 200	5 100 000	8 034 880	8 700 000
Caprins	3 000 000	2 596 500	3 400 000	5 086 826	5 500 000
Chameaux	728 000	734 100	950 000	1 245 000	1 297 000
Anes	200 000	140 000	151 400	157 000	158 000
Chevaux	18 000	13 000	17 500	20 130	20 000
Poules	2 500 000	3 100 000	3 800 000	4 100 000	4 200 000

Source : <http://faostat.fao.org/faostat/>

Ces chiffres sont à considérer avec précaution. A l'analyse du tableau ci-dessus, le nombre de têtes d'animaux par espèce, exceptés ceux des ovins, des poules et des chameaux, a connu une baisse en 1980. Contrairement aux ovins et poules dont l'effectif a connu une augmentation de 697 200 pour la première et 600 000 pour la seconde, celui des chameaux a connu une relative faible augmentation (6 100) cette année (1980). Par contre la même année, les effectifs bovins, caprins, asins et équins ont connu respectivement une baisse de 603 000, 403 500, 60 000 et 5 000. Avec une baisse relativement élevée pour les bovins et les caprins. Au-delà de 1980 l'effectif par espèce a augmenté en général et ce jusqu'à en 2004. Bien qu'on note une relative baisse de 97 200 chez les ovins en 1990 (5 100 000) par rapport à l'effectif (5 197 200) de 1980 et, une de 130 chez les chevaux en 2004 (2 000) par rapport à l'effectif (2 130) de 2000. Toutefois, c'est en 1980 qu'on a une remarquable baisse au niveau de certains effectifs, surtout chez les bovins et les caprins. Cela est dû à la sécheresse des années 70 qui a beaucoup affecté l'espèce bovine en particulier. Aussi, la baisse de l'effectif des ovins constatée en 1990 est due à la sécheresse des années 80. Par ailleurs, selon l'Institut d'Elevage et de Médecine Vétérinaire Tropicale (IEMVT, 1990) on trouve en Mauritanie les animaux domestiques d'élevage suivants :

Les bovins

Les zébus sont les seuls bovins présents en Mauritanie. Ils appartiennent à deux races distinctes : le zébu Maure et le zébu Peul.

Le **zébu Maure** est élevé au sud de l'isohyète 200 mm. Ses effectifs sont plus importants dans le quart sud-est, dans les régions de l'Assaba et des hodhs. Il a fortement souffert de la sécheresse des années 1970. Il s'agit d'un animal rectiligne, eumétrique, d'une taille d'environ 1,30 m au garrot, d'un poids de 250 à 350 kg.

L'ossature est forte, la musculation développée. Les cornes sont courtes, insérées en haut du chignon chez le mâle, plus longues chez la femelle. La robe est généralement rouge, quelquefois pie noire, jaune...

C'est un animal bon marcheur, **adapté à la vie de grande transhumance**. La vache est **bonne laitière** assurant une production moyenne de 3 à 5 l par jour avec des pics de 6 à 7 litres. La lactation dure 6 à 7 mois.

Le **rendement boucher est bon**, d'environ 50 %. Les animaux à l'embouche atteignent le poids de 400 à 450 kg.

Ce zébu a une bonne aptitude pour le travail : il est fréquemment utilisé que ce soit pour le transport, la monture, les travaux agricoles ou l'exhaure, (Photo Annexe2).

Le **zébu Peul**, encore appelé Gobra ou Toronké est limité à la frange sud du pays le long du fleuve Sénégal, depuis le Gorgol jusqu'à l'Hodh Gharbi avec des **mouvements importants** de part et d'autre des frontières.

Il s'agit d'un animal de grande taille pouvant atteindre une hauteur au garrot de 1,40 m et un poids de 400 kg. Sa tête est large, le chignon saillant, le front rectiligne, les cornes fortes et en lyre, plus développées chez la femelle. L'encolure, très forte chez le taureau, porte un fanon bien marqué chez les deux sexes. La bosse est bien développée. La robe est généralement blanche avec des extrémités roses, plus rarement fauve, pie ou gris bringé, aux extrémités noires.

La vache est médiocre laitière : la production n'excède pas 3 litres en hivernage et 2 litres en saison sèche.

L'aptitude pour la **production de viande est bonne**, le rendement boucher atteint 48 à 50 %. Dans les conditions d'élevage traditionnel, l'adulte atteint un poids de 400 kg à 6-7 ans.

Il s'agit d'un animal très **adapté à l'élevage transhumant**, pouvant parcourir 30 km / jour et boire un jour sur deux.

Il peut être utilisé pour le portage et la monture, mais en raison de son dressage difficile, il est exceptionnellement utilisé pour la traction animale.

Les ovins

On distingue plusieurs races ovines :

Les **moutons Maures à poil ras** sont le « Touabir » et le « Ladoum ».

Le **Touabir**, très répandu chez les éleveurs maures des zones sub-sahéliennes et sahéliennes, est un animal de grande taille (0,70-0,90 m), haut sur pattes, d'un poids moyen de 30 à 40 kg. La tête est forte, le chanfrein busqué, les oreilles longues et tombantes ; les cornes sont développées chez le mâle entier, format spiral.

L'encolure est forte, le poil est ras sauf chez les mâles au niveau de l'encolure. La robe est blanche ou à fond blanc avec des tâches de noir ou de roux, distribuées sur l'avant-main. Cet animal est principalement **élevé pour ses aptitudes bouchères**.

Le rendement atteint 45 % : les mâles atteignent un poids commercial de 45 kg à 18 mois et sont très prisés pour l'élevage de case par les sédentaires et les familles urbaines. Dans de bonnes conditions d'embouche, ils dépassent facilement 60 kg. La production laitière est faible : 0,25 à 0,75 l / j.

Le **Ladoum**, originaire de la région de Tintane et entretenu en race pure par les éleveurs de cette région est uniformément blanc avec des muqueuses claires. Il possède les **mêmes aptitudes** que le Touabir.

Le mouton Maure à **poils longs** est un animal **d'élevage nomade**. De même format que le Touabir, il s'en distingue par la robe uniformément foncée, noire ou brune, l'absence de cornes, le poil long, raide, abondant sur la région dorsale.

Il est apprécié pour sa rusticité et sa production de poils utilisés pour la confection des tentes maures traditionnelles.

Le rendement en viande est de 40 %. Les mâles adultes ont un poids moyen de 40 à 50 kg. La production laitière est faible.

Le **mouton Peul** ou Toronké ou Poulfouli est présent dans la vallée du Sénégal et dans le quart sud-est du pays, élevé par les peuls.

Il s'agit d'un animal de taille plus réduite que le mouton Maure, mesurant de 0,60 à 0,75 m et pesant de 25 à 45 kg.

Il a une tête longue, forte, un chanfrein convexe. Les cornes existent dans les deux sexes, portées horizontalement, plus développées et en spirale chez le bélier.

Le Toronké a une robe marron à noire ou fauve ; le blanc, le pie marron sont fréquents. La peau est fine, le poil est court.

Comme les précédents, il est principalement **élevé pour la viande**. Le rendement carcasse peut atteindre 50 %. La femelle est médiocre laitière (0,20-0,25 l / j sur 4 mois de lactation) (IEMVT, 1990).

Les caprins

On distingue trois races caprines.

La chèvre du Sahel est répandue sur tout le territoire depuis la rive du fleuve Sénégal jusqu'aux campements nomades.

La variété **Maure** est de grande taille (0,70 à 0,85 m au garrot), longiligne, au profil rectiligne, d'un poids moyen de 30 kg. La robe est très variable souvent à base de blanc : blanc, pie rouge, pie noir, pie bleu...quelquefois rouge ou grise. Le poil court est luisant et la peau très fine. Les cornes sont bien développées.

C'est un animal rustique, bon marcheur, adapté à l'exploitation du pâturage sahélien arbustif. La prolificité est bonne. Deux mises bas annuelles avec des portées de 2 à 3 chevreaux ne sont pas rares.

La production laitière est de 0,75 à 1 litre de lait par jour en moyenne pendant 5 à 6 mois. La croissance est rapide et la viande très appréciée.

La chèvre **Guera** est originaire du Sahara occidental (Sahara espagnol). Elle est entrée en Mauritanie par la ville de Laguera proche de Nouadhibou (Mauritanie). C'est une chèvre de grande taille avec une mamelle extrêmement développée. La robe est généralement noire, pie noir, grise. Les cornes sont absentes chez la femelle et très souvent chez le bouc. Elle est élevée en petits effectifs de 1 à 3 unités par les familles maures urbaines ou sédentaires notamment dans les régions Nord et Ouest du pays.

L'animal se nourrit dans la cour, dans la rue et sur les tas d'ordures. Il est **élevé** exclusivement **pour son lait** (1-3 l / j en 5-6 mois de lactation). La femelle met bas deux fois dans l'année par portée double ou triple. La viande de l'animal adulte n'est pas appréciée. Les mâles non retenus comme géniteurs sont consommés dès leur jeune âge.

La chèvre **Djoumour** est une chèvre naine, très ramassée, voisine de Djallonké. Sa robe est généralement rouge, fauve, blanche. Elle vit dans le Sud-est mauritanien, notamment dans la région de Nema. L'animal se nourrit dans la cour de restes d'aliments et de sous produits de céréales, dans la rue et sur les tas d'ordures. Elle est également prolifique.

Principalement **élevée pour ses qualités bouchères**, elle est rustique et engraisse facilement. Les jeunes à croissance rapide produisent une viande appréciée (IEMVT, 1990).

Les équins

Très important avant la sécheresse des années 1970 (250 000 têtes en 1968), l'effectif des chevaux a fortement diminué parce que son entretien concurrençait la ration familiale alors que la paille était inexistante et les céréales non disponibles pour la consommation des populations sinistrées. En 1990, on estimait l'effectif équin à 50 000 têtes.

Ils dérivent tous du cheval Barbe. On distingue deux populations bien individualisées :

- le **cheval du Fleuve** élevé par les Halpulars (Toucouleurs et Peuls) et les Soninké. C'est un animal de grande taille 1,40-1,60 m au garrot avec une robe blanc uniforme, grise, rouge avec extrémités noires, noire, parfois blanc truité. La liste est fréquente et la crinière développée. Excellents chevaux de courses et de monture, ils sont également utilisés pour la traction (labour, charrette) ;
- le **cheval du Hodh** de taille plus réduite. Il est ramassé, mesure environ 1,30 à 1,45 m au garrot. Résistant et assez rapide, il est utilisé pour la monture.

Il serait un descendant du cheval Arabe introduit en Mauritanie par la conquête Almoravide. La robe est souvent grise, blanc uniforme, noire, rouge (IEMVT, 1990).

Les asins

Le troupeau asin était estimé à 350 000 têtes en 1987. Les ânes sont de la variété dite « **âne du Sahel** ».

La taille est petite (1 m au garrot, au plus), la tête forte, la croupe courte, les membres fins. La robe est généralement gris cendré avec une raie dorsale bien marquée. Elle peut également aller du blanc au noir en passant par le rosé et le fauve.

Il est élevé pour le portage et est capable de supporter une charge de 100 kg. Il est également utilisé pour **l'exhaure par les nomades** (IEMVT, 1990).

Les dromadaires

Ils ont une importance historique, sociologique et économique pour la Mauritanie.

Les populations de dromadaires de ce pays sont du type dit « de plaine », très élancé, d'une hauteur au garrot pouvant atteindre 2,15 m, à l'arrière-main peu développée. La robe est variable, unie ou pie, généralement claire ; le poil court. L'adulte pèse de 300 à 450 kg.

C'est le méhari typique des plaines désertiques, encore appelé « **race du Sahel** » avec des variantes locales telles la « Reguibi ».

Cet animal a été classiquement utilisé pour la monture, le transport et la production laitière (avec une moyenne journalière de 4 l) assurant d'une part les échanges commerciaux et le transport caravanier transsaharien et d'autre part la **survie des populations nomades**.

En 1984, il a fourni, de plus, une part importante des approvisionnements en viande des centres urbains par le développement des abattages contrôlés de dromadaires.

Enfin, la forte demande **de lait de chamelle** au niveau des villes est à l'origine de l'extension des élevages laitiers périurbains (IEMVT, 1990).

Les volailles

Elles sont essentiellement représentées par les poules. Elles sont de souches locales ou importées.

Les estimations de 1987 font état de 3 500 000 poules de souche locale en élevage traditionnel. Il s'agit d'un élevage villageois très dispersé avec de faibles effectifs et réparti sur tout le tiers sud du pays.

Malgré une bonne rusticité, la productivité est très faible : les poules locales d'un poids de 1 kg environ pondent entre 50 et 100 œufs par an. Les œufs sont rarement consommés.

Des essais d'amélioration de la productivité de cet élevage villageois par introduction de races importées (Rhode Island Red) tentés 2 ans auparavant dans le cadre de projet de développement se sont heurtés à de lourdes contraintes sanitaires et alimentaires.

Les élevages industriels regroupés sur l'axe Nouakchott-Rosso s'approvisionnent sur le marché européen, en poussins d'un jour, de souches mixtes (1 500 000 poussins importés en 1987) et permettant une commercialisation annuelle de 1 million de poulets de chair et de 15 millions d'œufs (IEMVT, 1990).

I.2- L'élevage

La Mauritanie se distingue des autres pays du Sahel par l'importance de sa partie saharienne (IEMVT, 1990). Le réseau hydrographique s'y limite, aussi, à un seul cours d'eau permanent : le **fleuve Sénégal** qui marque la frontière avec le pays du même nom ; le reste du réseau étant constitué d'**oueds** (rivière en Afrique du Nord) assurant la réalimentation de la nappe d'eau souterraine et permettant l'implantation de palmeraies (RENARD, 1986).

Les régions désertiques, délimitées par les isohyètes 0-150 mm y occupent actuellement plus des 2/3 du territoire national.

Au sud, apparaissent les zones sahélo-saharienne et sahélienne comprises entre 150 et 400 mm. La zone sahélo-saharienne est, de nos jours, très réduite, limitée à une mince bande frontalière au sud-est du pays.

Du point de vue de l'élevage, la zone désertique ne joue plus aujourd'hui, sauf années exceptionnelles, qu'un rôle mineur. Quelques concentrations de petits ruminants et de camelins se maintiennent cependant au niveau des oasis palmeraies.

La zone pastorale, qui s'étend des régions riveraines du fleuve Sénégal à la limite sahélo-saharienne, soit au sud de l'isohyète 150 mm, rassemble désormais l'essentiel des activités de l'élevage.

Plusieurs systèmes d'élevage sont rencontrés. On distingue :

L'élevage nomade de camelins et/ou de petits ruminants ;

L'élevage transhumant de camelins, de bovins ou d'ovins ;

L'élevage extensif semi sédentaire ou sédentaire ;

L'élevage intensifié rural (petits ruminants) ou citadin (camelins pour production laitière, petits ruminants pour production de viande) (IEMVT, 1990).

I.3- La situation pastorale et agropastorale

Le Sahel mauritanien correspond à la partie méridionale de ce pays à l'exception de la vallée du fleuve Sénégal, où des crues annuelles créent des conditions écologiques particulières, et de l'extrême Sud situé, avant la sécheresse des années soixante-dix, au-delà de l'isohyète 500 mm. Au nord, la courbe des 150 mm de pluie marque la limite climatique du Sahara qui couvre la majorité du territoire. La **vocation pastorale** du pays est nettement affirmée et accentuée par une histoire qui l'a vu occupé, hors cette frange méridionale, par des populations **d'éleveurs arabophones** : les Maures ou Beydân (les « blancs ») comme ils s'intitulent plus volontiers eux-mêmes. Cette relative unité de peuplement, par rapport à d'autres pays sahéliens, entérinée par les frontières nées de la colonisation, rend moins pertinente la distinction entre zone sahélienne et zone saharienne où sont installées des populations liées par de multiples relations commerciales, politiques et religieuses. A la veille de la colonisation cette unité était plus marquée encore, la rive droite du Sénégal ayant été, sous la pression des Maures, pratiquement abandonnée par les populations (Toucouleurs, Wolofs et Sarakole) qui y étaient encore implantées au XVIII^e siècle. A l'heure actuelle, ces minorités négro-africaines représentent une part non négligeable de la population mauritanienne (IEMVT, 1990).

I.4- La répartition historique et actuelle des groupes

I.4.1- les populations Maures

Depuis la fin du premier millénaire, la Mauritanie est occupée par des tribus berbérophones en provenance du Maghreb. Au XI^e siècle, ces tribus islamisées ont été unifiées par le mouvement religieux des Almoravides qui, en les libérant de l'emprise du Ghana, a créé un phénomène empire s'étendant des rives du Sénégal à l'Espagne.

A partir du XI^e siècle, l'arrivée des tribus arabophones, les Beni Hassân d'origine hilalienne, qui s'imposent progressivement aux premiers occupants, entraîne l'arabisation linguistique et culturelle du pays et amène la constitution de la société maure telle qu'elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Seule subsiste une minorité berbérophone dans le Sud-ouest du pays, la Gebla.

L'unité sociale la plus importante est la tribu (Gabiïa), de taille variable, regroupant les descendants, réels ou supposés, d'un ancêtre commun liés par une généalogie qui définit aussi les points de segmentation interne, fractions et lignages. En fait la tribu peut incorporer, par alliance matrimoniale ou politique, protection et clientélisme, des éléments généalogiquement hétérogènes.

Ces tribus sont réparties en ordres hiérarchisés statutairement. Les **hassân**, d'origine arabe, ont le monopole des armes et détiennent l'essentiel du pouvoir politique. Les **zawâya**, marabouts de la tradition coloniale, d'origines diverses, s'identifient par leurs fonctions religieuses et contrôlent l'économie, particulièrement le commerce. Les **eznâga**, d'origine berbère, sont des éleveurs ou des agriculteurs dépendant politiquement des **hassân** auxquels ils versaient des redevances régulières.

Au-delà des distinctions généalogiques, voire ethniques, ces hiérarchies statutaires laissaient place à une certaine mobilité sociale. La société maure comprenait aussi des esclaves, rattachés aux familles, et surtout des « affranchis », **harâtin**, inclus, avec une vocation agricole marquée, dans les tribus de leurs anciens maîtres dont ils constituaient souvent, dans le Sud, en particulier, la partie la plus importante démographiquement.

C'est dans le cadre des émirats, créés au XVII^e (Trarza, Brakna) et au XVIII^e siècles (Adrar, Tagant), que cette organisation hiérarchique est la plus rigide. La constitution du premier émirat, celui du Trarza, est conçue comme le résultat d'une guerre : Sharr Bubba ou « guerre des marabouts » qui oppose à la fin du XVII^e siècle des tribus hassân aux tribus berbères (restées en partie berbérophones jusqu'à nos jours) organisées dans un mouvement religieux qui déborde largement dans la vallée du Sénégal et sur la rive gauche du fleuve. Coiffant l'organisation tribale et la hiérarchie des ordres, ces émirats représentent une sorte d'état tribal, souvent à la merci des luttes factionnelles qui se manifestent surtout au moment des successions au titre émiral, mais d'une relative stabilité contribuant à la forte identité régionale.

Engagée en 1903 par Coppolani, la conquête coloniale de ces émirats a été l'occasion de difficiles opérations militaires qui s'achèveront avec la conquête de l'Adrar en 1910.

Le nord de la Mauritanie, par contre, est le **domaine d'importantes tribus chamelières** (Regeibât, awlâd Dlem) dont les terrains de parcours s'étendaient aussi au Sahara Occidental, voire Maroc et en Algérie.

Ces tribus ne sont que faiblement stratifiées et leur dynamisme démographique et économique s'est traduit par une pression militaire constante sur les populations méridionales à laquelle la colonisation n'a pas mis fin : la pacification militaire du nord de la Mauritanie ne sera achevée qu'en 1934. Encore ces tribus récupéreront-elles très vite une certaine autonomie dont la dernière manifestation est la guerre d'indépendance menée par le POLISARIO depuis 1976.

La société maure du Hodh, partie orientale de la Mauritanie, présente aussi une certaine originalité. Ici se sont succédé les hégémonies de grandes confédérations tribales organisées autour de chefferies puissantes sans que s'établisse une hiérarchie statutaire aussi marquée que dans le cadre des émirats.

Longtemps dominés par la grande tribu hassân des Awlâd Mbârek, les Hodh ont vu au XIX^e siècle émerger le pouvoir des Mechdûf installés dans la région de Timbedra. Des guerres incessantes opposèrent ces confédérations, souvent formées d'éléments hétérogènes, et d'autres groupements : les Ahel Sîdi Mahmûd constitués au début du XIX^e siècle dans l'Assaba, les Tinwâjiw aux environs de Tintân et les Ideibussât entre Tintân et Tamchakett, les Awlâd An-nâsir autour d'Ayoun, les lâqlâl de la région de Diguenni et de Tamchakett, les Awlâd Dawd de Bassikounou. L'instabilité était accentuée sous l'effet des mouvements politiques intervenant au Mali – en particulier la constitution de l'empire toucouleur de El Hajj Umar dans la seconde partie du XIX^e siècle- à l'intérieur duquel ces tribus sont parfois installées partiellement ou transhument une partie de l'année. C'est d'ailleurs à partir du soudan que se fit la conquête des hodhs qui ne furent rattachés à la Mauritanie qu'aux lendemains de la seconde guerre mondiale. Il en résulte un certain particularisme qui s'atténue depuis l'indépendance.

Au-delà de ces particularismes, l'unité de la société maure s'est inscrite dans l'histoire. L'islam a joué un rôle essentiel, en particulier l'islam des confréries qui, tout en se coulant dans le moule tribal, a étendu ses réseaux sur l'ensemble du territoire. La fonction commerciale, souvent associée à la fonction religieuse, a aussi contribué à cette unification. Le long des anciennes routes caravanières assurant le trafic transsaharien ou celui des produits du Sahara (sel d'Idjil et de Taoudenni, dattes des oasis), ont été anciennement créées de villes (**qsâr**), telles que Wadane, Chinguetti, Tichitt, Walata, etc. où s'est forgée une culture originale, liée aux valeurs de l'islam mais aussi du **nomadisme** (IEMVT, 1990).

1.4.2- Les populations de la vallée du Sénégal

Le groupe le plus nombreux est constitué par les Toucouleurs qui occupent la région comprise entre Matam et Fodor.

Anciennement installée dans la vallée, la paysannerie toucouleur, ou plutôt « halpular », de langue peule, a connu durant sa très longue histoire plusieurs types d'organisation politique qui entraîneront de constants remaniements de la structure foncière caractérisée par une forte stratification sociale. La région est une des plus anciennement islamisée de l'Afrique Occidentale. Au début du XVI^e siècle l'hégémonie denianké correspond au pouvoir d'une aristocratie guerrière, remplacée par l'aristocratie religieuse des Torobe après la victoire du mouvement islamique des Almamy en 1776.

Canalisée par les mouvements religieux qui se perpétuent au XIX^e siècle, la pression démographique dans cette partie de la vallée, accentuée par le reflux des populations sur la rive gauche du fait de la menace que faisaient peser les Maures, contribuera à la création de l'empire tijâniyya de El Hajj Umar qui s'étendra de Tombouctou à Nioro avant de s'effondrer peu avant la colonisation.

La société Toucouleur est organisée en communautés villageoises **exploitant les terres walo** annuellement fertilisées par les crues du fleuve Sénégal. La stratification sociale est fondée sur des différences **d'accès au sol** et sur des groupes statutaires de spécialisation professionnelle (pêcheurs, artisans, etc.).

On trouve à l'est : les Sarakole, population de langue soninke installée anciennement au Guidimaka. La société Soninke, elle aussi stratifiée en fonction de l'accès au sol, est organisée en gros villages. Le commerce a toujours joué un rôle important, facilitant l'établissement de relations régulières avec les Maures. Durant les années 1980, les soninke du Guidimaka, comme ceux du Mali et de Mauritanie, se sont engagés dans des migrations de travail vers la France qui ont profondément modifié l'économie de la région.

Les Wolof du delta du Sénégal ne sont qu'une petite minorité historiquement rattachée au royaume du Walo qui au XIX^e siècle, et avant la conquête française, était en étroit contact avec les Maures ainsi qu'en témoigne une série de mariages entre les femmes de la dynastie royale et les émirs du Trarza (IEMVT, 1990).

1.4.3 La migration peule

Du fait de leur importance pour **l'évolution de l'élevage bovin en Mauritanie**, une attention particulière doit être accordée aux migrations peules qui s'inscrivent dans le mouvement de réoccupation par les populations **halpularen** de la rive droite du Sénégal après la colonisation. Venant du Sénégal, la plupart des groupes peuls sont arrivés entre 1900 et 1940.

En 1908, l'administration coloniale estime à 2 300 le nombre d'entre eux déjà passés sur la rive droite ; ils seraient (en 1990) près de 30 000 dans le Gorgol et l'Assaba.

Certains, les Fulbe walo, étaient déjà mêlés aux Toucouleurs sur la rive droite et se sont établis en villages. Ils exploitent les terres de décrue mais ont un **intérêt pour l'élevage plus marqué** que les Toucouleurs. Ils se sont installés dans les zones périphériques (Ageylât, Moyen Gorgol, région de Mbout) où leurs **troupeaux trouvent plus aisément les pâturages nécessaires**.

Les Fulbe dieri qui, dès le départ avaient une **vocation pastorale** plus affirmée se sont installés, en **petits villages mobiles**, de plus en plus au nord à la recherche de pâturages et de points d'eau pour les bovins. Surtout nombreux au nord de Mbout, dans le Gorgol, ils remontent jusqu'aux confins du Tagant.

On les trouve aussi au Brakna, au sud d'Aleg et dans la région de Rosso. Les tribus maures antérieurement implantées leur ont concédé des **droits de culture et l'accès aux pâturages**. Le troisième groupe peul important est constitué par les Foulabe qui s'étaient établis dans l'Aftout de Mbout et le nord du Guidimaka mais qui sont repartis dans les années 1940 vers les terres libres de l'Est (Karakora et Nouveau Monde) (IEMVT, 1990).

II- LES SYSTEMES D'ELEVAGE ET LEUR EVOLUTION

II.1- Répartition des nomades et des sédentaires

L'opposition entre le pays nomade et le pays sédentaire repose en partie sur une base ethnique- les Maures sont des éleveurs nomades et les populations négro-africaines pratiquent une agriculture sédentaire- qui souffre d'importantes exceptions : les Maures harâtin sont avant tout agriculteurs et un grand nombre de Peul sont des éleveurs mobiles. Cette opposition est soumise à des données climatiques qui expliquent aussi l'inégale répartition de la population : en 1977, 45 % de celle-ci est rassemblée dans les quatre régions méridionales du Trarza, Brakna, Gorgol et Guidimaka qui couvre 12 % du territoire national. Par contre, le Tiris-Zmmour, l'Adrar et l'Inchiri, les provinces du Nord, rassemblent sur 50 % du territoire national, environ 7 % de la population. La vocation pastorale de la Mauritanie était clairement soulignée en 1965 par l'importance de la population nomade (77,5 %) chiffre peut-être surestimé du fait d'une définition large du nomadisme qui mettant l'accent sur le facteur ethnique, comptait comme nomade beaucoup de communautés maures sédentaires (d'agriculteurs harâtin en particulier).

Même si la densité des populations nomades dans le nord du pays est particulièrement faible (0,1 à 0,2 personne au km²), le mode de vie nomade peut être assorti de densités relativement élevées dans le sud du pays (3 personnes au km² dans le Trarza, le Brakna et l'Assaba, plus de 2 au Hodh et Gharbi).

En fait cette constatation apparaîtra plus vraie dans la situation qui prévaut depuis la sécheresse. Si la plupart des **nomades** sont effectivement des **éleveurs** (environ 80 % selon les chiffres de 1977), certains sont d'abord des **agriculteurs** (15 %). Par ailleurs, l'**élevage** occupe une place importante dans un certain nombre de **communautés sédentaires** (IEMVT, 1990).

II.2- Types d'élevage

Il existe 3 modes d'élevage dans le système d'élevage mauritanien (OULD TALEB, s. d.) :

L'élevage nomade

C'est un ensemble de déplacements irréguliers anarchiques entrepris par un groupe de pasteurs d'effectifs variables dans des directions imprévisibles.

Dans ce mouvement migratoire, les familles et les campements suivent le troupeau. L'élevage nomade est pratiqué par les Maures, éleveurs par excellence de dromadaires et du petit bétail (OULD TALEB, s. d.). Surtout que l'élevage nomade camelin est le plus nettement associé au mode de vie nomade (IEMVT, 1990).

L'élevage transhumant

L'élevage en Mauritanie est surtout de type transhumant. L'exploitation des pâturages et des points d'eau, qui se faisait suivant l'axe nord-sud, c'est faite d'ouest en est pendant une courte période allant de 1982 à 1986, à cause du déficit pluviométrique. La transhumance est guidée par le souci d'une utilisation plus efficace, plus rationnelle des pâturages et des points d'eau. Surtout que, l'élevage du dromadaire en milieu sahélien est dominé par la transhumance qui s'effectue suivant des axes précis nord-sud dans un mouvement de faible amplitude (quelques dizaines de km) et à des dates précises (OULD TALEB, s. d.).

L'élevage extensif, semi sédentaire ou sédentaire

L'élevage extensif est pratiqué par toute la population de la Mauritanie. Il est lié à la sécheresse. Chez les Maures vivant dans le désert et la steppe sahélienne, la sécheresse a entraîné des migrations vers des zones plus hospitalières. Ce déplacement a entraîné deux situations : la première qui est la plus courante est l'installation sur des pâturages de saison sèche combinée à la pratique de l'agriculture de décrue. La deuxième est la fixation sur des pâturages de saison de pluies associée à la culture pluviale.

Les Toucouleurs, quant eux, sont des agriculteurs sédentaires qui engagent des bergers pour la conduite de leurs troupeaux suivant un mode communautaire. Leurs animaux n'effectuent pas de grande migration.

Les Peuls, installés le long du fleuve Sénégal s'adonnent à l'agriculture et à l'élevage des bovins (OULD TALEB, s. d.).

II.3- Evolution des élevages

D'abord au cours des années 40, avant l'indépendance, il était observé qu'un certain nombre de Reguibat fréquentaient plus régulièrement la Moyenne Mauritanie : Adrar, Tagant, tels les Oulad Lacem et Oulad El Quadhi. Ainsi commencèrent les premières modifications des voies traditionnelles de nomadisation. Les années passant, certains s'y installaient définitivement : les riches pour y jouir d'une vie moins rude, les pauvres parce qu'ils n'avaient pas les moyens de faire face aux exigences de la vie du désert.

De même, certaines tribus maraboutiques (Kounta, Ideyboussat) qui nomadisent dans le Tiris, le Zemmour et jusqu'à l'erg Chek, se repliaient alors sur le Trarza, le Tagant...

Ce glissement des populations maures du nord vers le sud devenait problématique à la fin des années 50, et les autorités favorisèrent alors l'implantation de palmeraies et la construction de barrages pour cultures de décrue, afin de limiter le phénomène et permettre une certaine fixation des populations.

Parallèlement, les caravanes chamelières, jusque là, seul moyen d'échange nord-sud, étaient en partie ruinées par les moyens modernes de communication.

Aussi, le développement des échanges commerciaux avec le Sénégal, qui était alors en plein boom de l'arachide, fut à l'origine de l'orientation vers l'élevage bovin d'une partie conséquente des éleveurs maures présents dans le Sahel mauritanien pour répondre à une demande croissante de bétail sur pied, au détriment de l'élevage camelin.

Ensuite, les années de sécheresse ne firent qu'accentuer ces phénomènes de repli vers le sud du pays et de sémi-sédentarisation des éleveurs. En effet, dans les états sahéliens, particulièrement en Mauritanie, la sécheresse des années 1970-80 et la diminution des pâturages qui en est résultée ont mis les pasteurs nomades dans une situation critique qui se traduit en termes de survie de leur civilisation elle-même.

La perte partielle ou totale du bétail, raison d'être de leur mode de vie, a conduit les pasteurs nomades mauritaniens à intensifier le processus de sédentarisation né avec l'accession du pays à l'indépendance en 1960. Ainsi, en 1984, une étude sur 200 troupeaux de dromadaires du Sahel mauritanien précisait que 57 % des troupeaux y étaient transhumants, contre 43 % sédentaires (jusqu'à 63 % de sédentaires au Gorgol) avec des effectifs moyens de 40 têtes (transhumants) à 60 têtes (sédentaires) (IEMVT, 1990).

En outre, l'étude conduite par TIMOTHY R. FRANKENBERGER en 1986, sur les systèmes de production rurale dans la vallée du fleuve Sénégal, révèle l'existence d'une interaction entre les paysans sédentaires et les éleveurs nomades. En effet, dans beaucoup de villages étudiés, les paysans maintiennent des rapports étroits de complémentarité avec les éleveurs nomades qui émigrent dans la région (exemple, M'Bagne, Talhaya, Gourel Diéri, Bolol Dogo, etc.). Les nomades échangent des animaux (Gourdioma), du lait (M'Boto, Toufdé Civé), de la viande (Nouma), et des fruits de cueillette (Fondou) en échange de graines et de poisson (Koundel Réo et Paliba). Les troupeaux de nomades ont la permission de paître dans les champs des villageois, se nourrissant de ce qui reste après les récoltes ; (exemple, Nouma, Silla, Toufdé Sivé). En retour, le fumier est laissé sur les champs des paysans pour enrichir le sol (exemple, Tétiane, Sivé).

Malgré ces relations complémentaires, le manque de pâturage et d'eau des années précédentes, ont engendré une plus grande compétition entre les nomades et les paysans. Car, les conditions persistantes de sécheresse ont anéanti les réserves d'eau du Nord, obligeant les troupeaux nomades à rester plus longtemps dans la région du Sud le long du fleuve. Par conséquent, les pâturages naturels le long du fleuve Sénégal ont été surexploités, et les arbres et arbustes ont été dénudés. Les troupeaux des nomades ont également causé des dégâts extensifs aux cultures de la zone.

Dans presque chaque village enquêté (30 sur les 34), les dégâts de cultures causés par les troupeaux des nomades livrés à eux-mêmes, représentent le plus grand problème. De plus, les conflits occasionnés par le manque d'eau ont été cités aussi comme problème dans quelques villages (exemple, M'Boto, Bababé, Ganki et Tétiane). L'eau limitée des puits est utilisée pour la boisson, l'arrosage des jardins et également pour que les animaux des nomades puissent s'abreuver. Comme solutions aux litiges causés par le manque d'eau et de pâturage, THIMOTHY R. FRANKENBERGER, recommanda l'établissement de points d'eau additionnels dans les zones de pâturage disponibles aux groupes nomades. Et ce, afin de diminuer la compétition des troupeaux sédentaires pour un fourrage limité. Ces points d'eau additionnels devraient être introduits selon des méthodes appropriées d'aménagement des pâturages. A cet effet, G. RIPPSTEIN en 1999, préconisa, parmi les espèces fourragères (graminées et légumineuses) adaptées à l'irrigation en Mauritanie, la culture de :

Niébé fourrager (*Vigna unguiculata*),

Dolique (*Dolichos lablab*),

Pois d'Angole (*Cajanus cajan*),

Sorgho « fourrager » (*Sorghum*) venant du Sénégal,

Panicum maximum cultivar C1.

De même, il ajouta trois autres espèces adaptées à la région et aux objectifs de production. Il s'agit de *Chloris gayana*, graminée vivace bien adaptée à la sécheresse et très intéressante pour la production de foin. Egalement *Brachiaria mutica*, autre graminée vivace, bien adaptée à l'irrigation et bien appréciée par les animaux, c'est une espèce qui se cultive comme *Echinochloa stagnans* (plus connue dans la région sous le nom de « bourgou »). Et *Stylosanthes hamata*, légumineuse bien adaptée à la chaleur et à l'irrigation et qui s'associe bien à *Panicum maximum*.

Par ailleurs, les années de sécheresse permirent à l'élevage camelin de connaître au Sahel un nouvel essor, de nombreux troupeaux de bovins ayant été décimés par la disette ou s'étant réfugiés plus au sud (IEMVT, 1990).

Enfin, cet essor de la spéculation cameline et de la production laitière de la chamelle conduit à la création d'un nouveau type d'élevage. Il s'agit de **l'élevage périurbain**.

L'élevage camelin est passé des mains des éleveurs traditionnels aux mains des citadins beaucoup plus riches. L'élevage du dromadaire qui était orienté vers la production laitière pour l'autosubsistance, est de nos jours résolument tourné vers une étape semi commerciale. L'élevage périurbain de chameilles laitières est observé à la périphérie de Nouakchott et à la sortie de Rosso.

Les élevages périurbains sont constitués de 10 à 20 femelles qui séjournent pendant plusieurs mois dans les campements autour de Nouakchott.

Ces animaux reçoivent une complémentation le soir au retour des pâturages. L'effectif de la population caméline autour de Nouakchott est estimé à 50 000 têtes (OULD TALEB, s. d.). Et ce, afin d'améliorer la production laitière en vue de l'approvisionnement de Tiviski (ex laitière de Mauritanie) et Toplait qui sont des entreprises privées (usines) de fabrication de produits laitiers.

Selon ABEIRRHAMANE N.,(1998) le seul lait cru disponible autour de la capitale au moment du démarrage de l'usine Tiviski, en 1989, était le lait de chamelle. Le lait de vache s'est ajouté à partir de la deuxième année, et le lait de chèvre en 1998. Ainsi, l'usine transformait entre

8 000 et 11 000 litres de lait par jour, produisant non seulement du lait pasteurisé de vache et de chamelle, mais également du lait de chèvre fermenté, du fromage frais, et même du beurre clarifié. Cependant, la zone favorable à l'élevage étant à 200 km de l'usine, un camion citerne et un camion –qui devrait être remplacé à l'époque par une deuxième citerne- transportaient le lait refroidi du centre de collecte à l'usine deux fois par jour. En effet, l'entreprise n'a pas de bétail, elle achète le lait aux éleveurs et dispose de méthodes de collecte.

Pendant les premières années, la camionnette de l'entreprise assurait la collecte du lait, mais à présent (1998) des collecteurs rémunérés par les éleveurs font la tournée des campements autour de Rosso et de Nouakchott assurant la livraison d'un grand nombre de récipients individuels. Quelques 300 fournisseurs livrent ainsi régulièrement et ponctuellement le lait, matin et soir.

L'entreprise impose une heure limite de livraison et un type de récipient : des bidons en plastique, achetés sur le marché, à la large ouverture pour faciliter le nettoyage, non emboîtables pour éviter la contamination lors du transport. Le lait est pesé, goûté, accepté ou rejeté, et versé dans le système de refroidissement, tandis que le récipient est lavé, désinfecté et rendu au livreur. Plusieurs centaines de bidons sont ainsi pesés, goûtés, lavés, désinfectés chaque matin et chaque soir. Les livraisons se font de 7 à 9 : 30 et de 19 à 22 heures le soir.

Au fur et à mesure de la fidélisation des fournisseurs, la laiterie est devenue exigeante quant à la propreté du lait et à l'hygiène générale de la traite et du transport. Et ce, afin d'améliorer la qualité sanitaire du lait qui selon les travaux d'Isabelle TOURETTE, (2002) représente un enjeu commercial certain. Car les Mauritaniens sont de grands consommateurs de lait local et que Tiviski souhaite produire du lait stérilisé longue conservation.

Ce qui pourrait être une solution à l'irrégularité de la production laitière sur l'année en Mauritanie. Ainsi la transformation d'une partie du lait en lait stérilisé Uht, selon les mêmes travaux, pourra ajuster la production à la demande.

Cependant, il faudra une matière première, du lait, de bonne qualité microbiologique. Mais pour lesdits travaux la qualité hygénique du lait de chamelle livré à la laiterie de Nouakchott a été parfois insuffisante sans être catastrophique. Néanmoins, les recommandations suivantes ont été faites pour l'obtention d'un meilleur résultat (les 5M):

Pour ce qui concerne le **Milieu**, la traite s'effectuera dans un endroit propre en séparant les aires de traite et d'alimentation. Les chamelles resteront propres par un nettoyage régulier des chmels (protège-mamelles qui empêchent le petit de téter au pâturage).

Concernant le **Matériel**, il s'agira de nettoyer et de désinfecter le récipient de traite avant et après la traite (à l'intérieur et à l'extérieur), d'utiliser des cordes propres pour attacher le petit à la mère et entraver les chamelles, et de n'utiliser de filtre que s'il est parfaitement propre.

Pour la **Main d'œuvre**, il importera de se laver les mains avec du savon avant de traire, de les sécher et de réserver une tenue propre pour la traite. A propos de la **Méthode**, il faudra nettoyer les mamelles avec du tissu propre et sec avant de traire et de ne pas poser le matériel au sol (cordes, récipient de traite).

Pour la **Matière première**, il sera important de ne pas mélanger le lait de mammite avec le lait des chamelles saines, de traiter les mammites, de respecter les temps d'attente des antibiotiques et anthelminthiques, d'éliminer le premier jet de chaque quartier, d'entreposer le bidon de lait à l'ombre, voire dans un trou humidifié et, enfin de diminuer au maximum le délai entre traite et réception du lait au centre de collecte (optimiser les circuits de collecte).

III- EXEMPLES DE SYSTEMES D'ELEVAGE

III.1- Les Rahalas de Mauritanie

Le nom Rahala désigne en maure toute personne qui se déplace, mais il n'est employé pour désigner les nomades que dans la seule région de l'Adrar. Partout ailleurs en Mauritanie on prête aux nomades le terme Ahel Badiyya, ce qui veut dire gens de la campagne ou gens de la brousse.

L'utilisation de ce nom en Adrar a plus d'une signification : il fait référence à un nomadisme particulier dans un pays où tous les nomades sont supposés avoir une même gestion de l'espace. Cette forme typique de nomadisme a valu à la région une sédentarisation progressive plutôt que brusque comme celle qu'ont connue les autres régions de Mauritanie (M. OULD EL HACEN, 1988 in INSTITUT DE GEOGRAPHIE DE ROUEN , 1989).

III.1.1- Typologie des Rahalas

Selon Moctar OULD EL HACEN dans la même publication, il existe plusieurs types de Rahalas en Adrar :

Les grands nomades

Ce sont les nomades moutonniers et chameliers qui effectuent de grands parcours.

La région de l'Adrar servait de zone de transhumance entre le Sahara occidental en période d'hiver et le Tagant, le Hodh puis le Mali en période d'été.

Aujourd'hui ils ne fréquentent plus la région sauf s'ils veulent vendre plus cher les animaux engraisés, dans les zones industrielles de Zouérate et de Nouadhibou. Dans ce cas précis l'Adrar constitue pour eux un passage obligé et les animaux exportés seront embarqués dans le train minéralier à partir de Choum.

En 1986, selon le chef de gare de cette localité, 286 têtes de camelins ont pris la direction de Zouérate et Nouadhibou.

Les principales tribus de l'Adrar qui s'adonnaient à ce genre de nomadisme sont les Kountas de Chinguetti, les Torchanes, les Oulad Ghaillane et les fractions reguibatt. Cependant ces dernières tribus qui effectuaient ce parcours ont été contraintes à la sédentarisation du fait de la guerre du Sahara ou de la sécheresse.

La sédentarisation s'est faite dans les centres d'Atar, Zouérate, Nouadhibou et Nouakchott. Le campement d'une tribu se répartissait en plusieurs sous-campements de 2 à 10 tentes généralement pour permettre un meilleur déplacement. Le mobilier de la tente était composé du strict minimum (nattes, couvertures, piquets, une malle et 2 gros sacs de cuir confectionnés spécialement pour le rangement, qu'on appelle tizziaten).

Les nomades cultivateurs

Ils sont à la recherche, non seulement de pâturages, mais aussi de la moindre grara (zone d'épandage des eaux) à cultiver. En effet, après les pluies d'hivernage les eaux s'accumulent au pied des reliefs de plateaux, et la terre argilo-sableuse permet la culture du mil et des pastèques. C'est aussi le moment de bien surveiller la grara jusqu'à la période de récolte où les tiges et les plantes restantes après la moisson serviront de **foin aux animaux**.

Le troupeau est constitué essentiellement de petits ruminants notamment la race des chèvres Guera qui sont peu exigeantes, mangeant les restes d'aliments et produisant plus de lait.

Presque toutes les tribus de l'Adrar sont touchées par cette forme de nomadisme. On trouve principalement les Ideychelli d'Atar qui nomadisent et cultivent la grara de yaghref en fin d'hivernage, les fractions Smacids d'aouyef et tout récemment les Laghlal et les Idawalis dans la grara de Dig Dig au sud-est de Chinguetti.

Enfin il faut souligner que deux termes sont utilisés pour désigner ces nomades :

Nomades-cultivateurs ou bien cultivateurs-nomades. Car on peut s'adonner à l'une ou l'autre de ces activités dès qu'il y a une bonne pluie dans la région. Tant que cette mise en valeur sera appliquée par les populations, le nomadisme pourra toujours subsister dans la région.

Les bergers

Ce sont généralement des tributaires ou d'anciens nomades qui ont perdu leurs troupeaux. On peut distinguer aussi une autre forme de berger salarié qui tend à se développer non seulement dans la région mais aussi dans toute la Mauritanie.

En effet des fonctionnaires ou de riches commerçants ont acheté durant les années de sécheresse d'énormes troupeaux qu'ils font entretenir à grands frais pour leur plaisir ou par nostalgie du genre de vie nomade. Le berger est payé en argent ou en nature à travers, par exemple, la production laitière.

Ces propriétaires ont envoyé depuis des années leurs troupeaux à des latitudes beaucoup plus méridionales. Cependant, ceux parmi eux, qui habitent Atar gardent toujours à quelques kilomètres de la ville des chamelles aux mains d'un berger qui les entretient.

Le retour de leurs troupeaux dans la région a été constaté en 1987 sur le chemin du Tiris plus au nord où il y avait d'excellents pâturages.

III .1.2- Les Rahalas et la sédentarisation

Qu'on soit Rahala grand nomade, nomade-cultivateur ou berger, la sédentarisation a gagné partout les populations nomades de l'Adrar. Seuls subsistent deux groupes qui continuent à nomadiser en effectuant des parcours limités. Mais cette sédentarisation a été progressive sauf à partir de 1977 où elle s'est généralisée du fait de la guerre du Sahara Occidental qui a répandu l'insécurité. Elle a été aussi constatée depuis les années 80 suite à l'implantation des « structures d'éducation de masses » (structures politiques du gouvernement). En voici les principales étapes :

Première étape :

Elle concerne plus directement les nomades-cultivateurs et a pour origine la culture de grairs (pluriel de grara). Le temps de la culture d'une grara nécessite, pour y résider temporairement, la construction de m'hamal, sorte de hangars ou de cases.

D'année en année, cet ensemble s'érige en ksour et il devient nécessaire de le surveiller d'une façon permanente car on y emmagasine toute la récolte ainsi que les objets encombrants avant d'autres départs ; la surveillance incombe tour à tour à des familles qui, lassées de va-et-vient décident parfois de se fixer à jamais. Dès la colonisation et avec la sécurité retrouvée cette sédentarisation a gagné petit à petit l'Adrar.

Deuxième étape :

Cette étape de sédentarisation a pour origine le développement des cultures maraîchères dès les années 50. Cette mise en culture a fait appel à une importante main-d'œuvre et toute la population tributaire qui assistait les grands maîtres nomades est venue chercher du travail dans les palmeraies pour les quitter ensuite en direction des villes.

Dès 1963, ces mouvements de migration puis de sédentarisation vont s'accélérer avec l'exploitation du fer dans la région du Tiris zemmour au nord. Des tribus entières de l'Adrar vont se déplacer pour se fixer à Zouérate, la cité minière.

Troisième étape :

Elle date de l'année 1977 et du début de la guerre du Sahara Occidental. C'était la période de sédentarisation des grands nomades qui ont quitté la région pour se fixer à Nouadhibou, Akjout, Nouakchott ou Zouérate. Ainsi ces nomades ont été contraints d'abandonner leurs parcours habituels du fait de l'insécurité qui y régnait.

Quatrième étape :

Elle est tout a fait récente et liée en partie à l'implantation des « structures d'éducation de masses » qui ont amené chaque tribu ou chaque communauté à venir se déclarer autour d'une localité comme zone de rattachement et, du coup, unité administrative.

Pour avoir droit à l'aide toute communauté villageoise ou groupe tribal devait obligatoirement passer par ce canal (M. OULD EL HACEN, 1988 in INSTITUT DE GEOGRAPHIE DE ROUEN , 1989).

III.1.3- Les Rahalas et le pouvoir régional

En Mauritanie il n'y a pas de politique régionale en faveur des nomades, ces derniers sont vus à travers une politique nationale dont la devise principale est d'accorder la priorité au développement rural sans pour autant spécifier ces nomades. Il y a certes le projet « Elevage II » qui concerne les régions sud-est du pays et qui vise à forer des puits là où il n'en existe pas dans des zones de pâturages reculées. Cependant, les régions nord y compris l'Adrar ne sont pas concernées par ce projet. Dans cette dernière région les administrations qui se sont succédées ont entrepris indirectement de mieux contrôler les populations avec l'aide distribuée par l'Etat. Tout campement nomade était encouragé à se fixer dans un endroit accessible par voiture ; cela faciliterait en cas de besoin l'aide et les soins médicaux.

L'objectif réel est de faciliter tout secours aux populations en cas de catastrophe. Les nomades qui échappent à ces règles de fixation sont amenés à se sédentariser autrement à travers une politique de l'eau volontariste où le choix du forage des puits revient à l'administration. Le maître d'œuvre de cette politique de l'eau est la direction Régionale de l'Hydraulique qui décide d'un forage après l'analyse technique, sur ordre du gouverneur de la région.

Ainsi donc, un puits creusé près d'un qsâr et pas en zone de pâturage, est censé attirer les nomades au moins une fois par semaine, afin d'y abreuver leurs troupeaux. Cette politique étant généralisée, le contact avec un groupe nomade est facile le jour de l'abreuvement qui peut être connu à l'avance par l'administrateur en se renseignant auprès des populations. Selon que l'on est moutonnier ou chamelier et selon les périodes, on sait que le nomade abreuve les chameaux toutes les semaines en hiver et tous les cinq jours pendant l'été.

En Adrar, pour mieux rassembler les populations dans le cadre des « structures d'éducation de masses », certains gouverneurs persistaient à ne prendre comme unité administrative qu'une seule localité parmi toute une aire de populations nomades. Ces dernières seront amenées à venir se recenser pour ensuite se sédentariser dans la localité en question.

Il y a donc deux conditions principales de sédentarisation des nomades en Adrar : les pouvoirs de l'eau et l'aide (M. OULD EL HACEN, 1988 in INSTITUT DE GEOGRAPHIE DE ROUEN , 1989).

III.2- Transhumance et territoire tribal des Idawalhadj

Les déplacements sont effectués par groupes familiaux et en petits campements qui disposent d'un maximum de mobilité pour exploiter des ressources végétales dispersées et parfois à des distances importantes des puits.

A côté de cet élevage camelin exercé par des tribus traditionnellement spécialisées s'est développé, dans la période récente, un élevage aux fins accumulatives, voire spéculatives. Les troupeaux sont possédés par des propriétaires, urbains le plus souvent, commerçants ou autres, qui les confient à des bergers salariés pouvant se regrouper en petits campements temporaires. Ce type d'élevage est particulièrement fréquent lorsqu'on se rapproche de Nouakchott, dans le Nord du Trarza et du Brakna, mais ces troupeaux sont particulièrement fréquents, mobiles et cherchent constamment des pâturages favorables. Ainsi, en 1987, nombre d'entre eux avaient gagné les pâturages du Tiris qui venaient de recevoir des pluies abondantes.

La plupart des tribus maures méridionales sont composées « d'éleveurs de bovins », ceux-ci souvent associés à un troupeau de petits ruminants ou à quelques chameaux. Certains, de ces groupes pratiquent aussi l'agriculture quand les conditions climatiques et pédologiques locales le permettent. L'agriculture sous pluie, possible à partir de 400 mm de pluie environ, est pratiquée sur les sols sablonneux de diéri, le long du fleuve Sénégal, et tout au long de la frontière malienne, au Guidimaka, en Assaba et aux Hodh.

Au-delà de l'isohyète 400, des cultures de décrue (agriculture de grâyr) sont possibles là où les conditions de ruissellement permettent une accumulation locale des eaux qui était traditionnellement favorisée par la construction de barrages. Ceux-ci se sont multipliés et perfectionnés durant les dernières décennies, en particulier dans les régions limitrophes du Tagant et le long des vallées supérieures du Gorgol. L'agriculture était généralement pratiquée dans le cadre d'une division du travail qui l'associait à la condition servile : c'est l'activité principale des harâtin.

L'élevage des bovins, qui s'était développé considérablement durant la période précédente à des fins commerciales, a beaucoup décliné chez les Maures depuis que la sécheresse a décimé les troupeaux.

Associé à un mode de vie nomade, il implique le plus souvent une transhumance assez courte : une centaine de kilomètres en année normale, suivant le déplacement du front intertropical vers le nord durant la période d'hivernage. Les éleveurs de bovins disposent donc de pâturages d'hivernage qu'ils peuvent partager avec d'autres groupes, et de pâturages de saison sèche sur lesquels ils détiennent généralement des droits plus exclusifs.

Ainsi les Adawalhaji du sud du Trarza, implantés depuis le XVI-XVII^e siècle dans cette région, se déplaçaient le long d'une ligne de transhumance (khût) ne dépassant pas 100 kilomètres qui était jalonnée de puits leur appartenant et de cimetières tribaux qui marquaient leur emprise territoriale. Cette emprise était plus forte dans la zone de pâturages de saison sèche où se sont rapidement installés des campements quasi-permanents.

Les conditions locales ne permettaient qu'un faible développement de l'agriculture mais, grands commerçants dès le départ de l'implantation coloniale à l'embouchure du fleuve Sénégal, ils exploitaient les forêts d'acacia *senegalensis* qui fournissaient la gomme arabique recherchée pour la traite. Leur « territoire » tribal se prolongeait d'ailleurs jusqu'au fleuve Sénégal, aux environs de l'escale du Dik (le coq). Vers le nord l'emprise territoriale était beaucoup plus floue et les Idawalhadj partageaient pâturages et puits avec d'autres tribus, celles de la confédération Tendgha en particulier (IEMVT, 1990).

III.3- Déplacements et emprise des fractions Idyedyeba

Les Idyedyeba du Brakna, tribu *zawâya* très importante démographiquement était, elle aussi, spécialisée dans l'élevage bovin : tous possédaient aussi d'importants troupeaux de petits ruminants.

A la différence des Idawalhadj, ils sont propriétaires d'importants terrains de culture, dans la cuvette d'Aleg annuellement inondée, mais aussi le long de Wed Katchi à l'est et dans le Chemama entre Boghe et Dâr es-sâlam. Ces terres étaient cultivées par les *harâtîn* qui, dans le Chemama surtout, sont devenus autonomes.

Les déplacements sont déterminés par cette combinaison d'activités. On distingue les fractions de l'ouest de l'Aleg, la plus importante politiquement étant celle des *Ahel Atshâqa Breyhim*, qui exploitaient la cuvette d'Aleg et les *Zmârig* au Sud-ouest le long de Wed Katchi. Ces groupes passaient la saison sèche sur les pâturages dunaires limitrophes, à une distance qui n'excédait pas 50 à 100 kilomètres : chaque fraction avait ses puits propres, dont l'accès n'était pas exclusif mais qui définissaient des aires de parcours habituels.

En hivernage les campements se regroupaient à proximité des terrains de culture dont l'appropriation était strictement définie. Par contre, les *harâtîn* du Chemama, qui possédaient moins de bétail, envoyaient leurs troupeaux vers le nord entre juillet et septembre pour éviter les insectes et les maladies dans les vallées.

Ils redescendaient ensuite pour cultiver le **walo** et passaient le reste de l'année dans la vallée.

L'emprise territoriale est définie par la propriété des terrains de culture et des puits construits par la collectivité : elle est assez affirmée pour avoir suscité au XIX^e siècle une guerre entre la tribu et celle voisine, de l'ouest, des *Awlâd Ebiéri*, pour la possession des puits de l'Aftout, zone limitrophe prolongeant la dépression du lac Rkiz, où la nappe d'eau est plus proche (IEMVT, 1990).

III.4- Mouvement schématique des tribus occupant le pays Kouch

Les Awlâd bûhummûd du hodh ech-charghi sont aussi des éleveurs de bovins et accessoirement, de petits ruminants qui sont installés entre Amuri et la frontière malienne. C'est un groupe numériquement important qui comprend 27 fractions d'origines fort diverses qui ont été rassemblées sous l'hégémonie des Awlâd Mbârek à l'époque où ceux-ci dominaient les Hodh. La défaite des Awlâd Bûhummûd devant les Mechdûf a isolé les Awlâd Bûhummûd qui sont devenus une tribu autonome. A une moindre échelle que les Idyedyeba, ils pratiquent aussi l'agriculture ; leurs terrains de culture se situaient le long des wadi qui, issus du dahr de Néma, convergent vers la frontière malienne dessinant une immense cuvette argileuse aux pentes faibles : le pays de Kouch qui est la terre des awlâd Bûhummûd. La localisation de chacune des fractions est déterminée par ses terrains de culture habituels exploités en hivernage.

Les troupeaux passent une partie plus ou moins importante de l'année à proximité avant d'entamer un mouvement vers le sud qui les entraîne à l'intérieur du Mali où sont d'ailleurs installées certaines fractions (au sud d'Adel Bagru). Leurs terrains de parcours d'hivernage et de début de saison sèche sont alors occupés par les troupeaux camelins ou bovins des tribus plus septentrionales (région de Néma) qui y passent la saison sèche et remontent avec l'hivernage. Cette superposition des parcours justifie, autant que les conditions climatiques, leur transhumance annuelle relativement longue (IEMVT, 1990).

III.5- Localisation et déplacement des Peuls de Mauritanie

Il faut considérer à part « l'élevage bovin des Peuls » qui concerne, depuis la sécheresse des années soixante-dix, près de 90 % du troupeau bovin dans les départements de Kaédi et du Gorgol.

Le bétail occupe en effet une place différente dans la société qui, beaucoup plus que dans le cas des Maures, s'organise en vue de la reproduction du troupeau dont la valeur sociale est essentielle. Cet élevage peul est très spécialisé.

La part des petits ruminants y est réduite et celle des camelins nulle ; enfin, les techniques pastorales sont souvent plus efficaces. Les Peuls élèvent une race Gobra plus résistante que la race Maure, moins bonne laitière mais bonne tenue en viande.

Ils font abreuver leur cheptel tous les jours alors que les Maures se contentent de le faire tous les deux jours, même en saison sèche. Les troupeaux sont dirigés au pâturage, les bergers surveillant les espèces appréciées et assurant une meilleure exploitation des ressources végétales.

Bien que ces traits se retrouvent dans l'ensemble des communautés peules de Mauritanie on note des situations fort diverses en fonction de leurs conditions d'arrivée dans le pays et des rapports fonciers qu'elles entretiennent avec les groupes maures qui les ont précédées. Les Foulbe diéri, les plus spécialisés dans l'élevage bovin, sont remontés très au nord les années précédant la sécheresse, négociant leur accès aux pâturages auprès des communautés maures qu'ils ont trouvé sur place. Cette migration pastorale représente l'une des techniques qui améliore la productivité de l'élevage en permettant par exemple d'avancer d'un an l'âge du premier vêlage et d'augmenter le capital-bétail. Ces déplacements se sont effectués en groupes réduits et aboutissent à la constitution de petits villages localisés à proximité des points d'eau fréquentés par le bétail en saison sèche. En hivernage les troupeaux s'éloignent rarement, sauf circonstances exceptionnelles, à plus de 25 km de ces pâturages de saison sèche.

La dispersion sociale et géographique est maximale et chaque village, voire chaque famille, cherche à négocier localement ses conditions d'accès au sol, parfois dans des conditions précaires (dans les années 1950-1960 en particulier lorsque les Maures tentèrent de lever des redevances sur les terres que ces Peuls avaient mis en culture).

Les Foulbe walo vivent en gros villages situés près des terres cultivées et ne peuvent développer leur élevage bovin que sur la base d'une forte division du travail. Les troupeaux partent tous les ans pour une transhumance plus ou moins longue, dirigés par des hommes jeunes qui les amènent durant la saison sèche vers le sud, parfois au Sénégal et même au Mali.

L'élevage sédentaire était exclusivement le fait, avant la sécheresse, des communautés villageoises de la vallée du Sénégal. En effet, en dehors des petits ruminants gardés à proximité de l'**adebay** (campement fixe), les **harâtîn** pratiquaient aussi, lorsqu'ils possédaient des troupeaux plus importants, des mouvements de transhumance en saison sèche ou au début de l'hivernage pour s'éloigner des zones inondées. Il en est de même des communautés de planteurs de palmiers dans la zone saharienne des oasis.

Le troupeau bovin des agriculteurs sédentaires est relativement important, en particulier chez les Toucouleurs qui peuvent parfois confier leur bétail à des éleveurs Peuls dont ils parlent la langue et partagent la culture et avec lesquels ils ont d'étroites relations sociales et économiques. Cependant, la majeure partie de l'année, ces troupeaux occupent le terroir villageois ou s'éloignent à quelques kilomètres sur les terres dunaires limitrophes.

La densité bovine est parfois plus élevée qu'en zone nomade parce que les densités humaines sont, elles aussi, élevées et que le bétail est resté longtemps un mode privilégié d'accumulation de biens, valorisé culturellement et économiquement (IEMVT, 1990).

CONCLUSION

Certes les systèmes d'élevage en Mauritanie restent largement extensifs et adaptés à la faible et saisonnière production de maigres parcours, grâce à des mouvements importants des troupeaux en nomadisme ou en transhumance (RENARD, 2005). Mais, le nomadisme en tant que mode de vie, civilisation et patrimoine culturel est menacé de disparition en Mauritanie. Car, il n'existe aucun indice qui permette de penser qu'une décision politique viendrait secourir les nomades et leur civilisation (M. OULD EL HACEN, 1988 in INSTITUT DE GEOGRAPHIE DE ROUEN, 1989) ; au détriment de la sédentarisation, encouragée par l'Etat depuis l'acquisition de l'indépendance en 1960 puis accélérée par les années de sécheresse 70-80, et du développement de l'élevage, surtout laitier, périurbain. Toutefois, l'Etat mauritanien devra faire face aux conséquences de la sédentarisation, en générale rapide, qui sont selon Moctar OULD EL HACEN : le surpeuplement des grandes villes, la prolifération des bidonvilles autour des principales villes, l'hygiène sociale, l'emploi et la scolarisation.

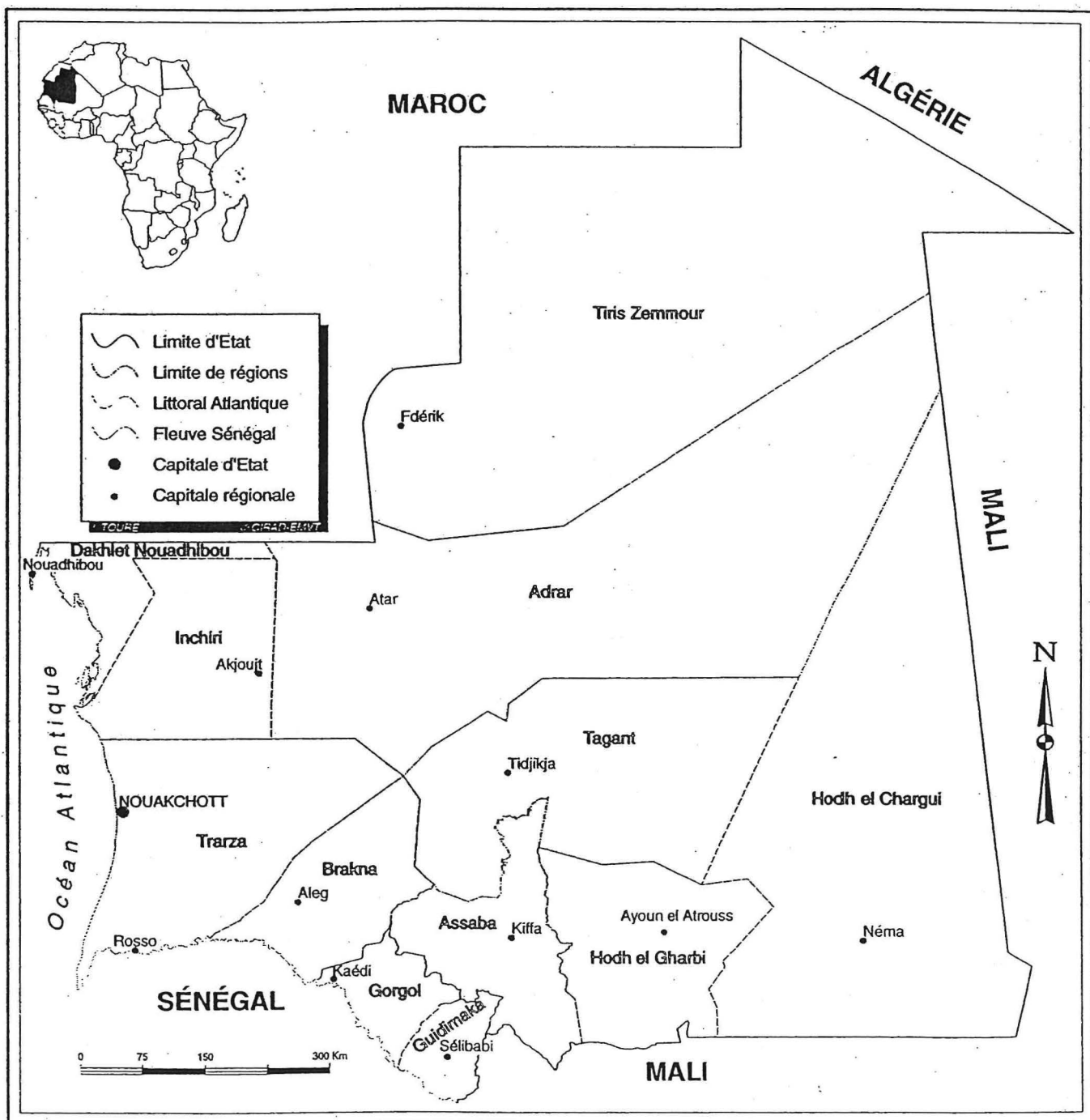
BIBLIOGRAPHIE

1. ABEIDERRHAMANE N., 1998 : Collecte, transformation et pasteurisation du lait pour l'approvisionnement de Nouakchott : l'expérience de la Laitière de Mauritanie. In DUTEURTE G. et MEYER C., 1998. Actes atelier international « Marchés urbains et développement laitier en Afrique subsaharienne », 9-10 septembre 1998. Montpellier, France, Cirad-emvt, p. 157-167.
2. CIRAD, 1986 : Identification des situations agricoles en Afrique sahélienne en vue d'améliorer leur adaptation à la sécheresse. R3S : Réseau de recherche sur la Résistance à la Sécheresse intertropical , 84 p.
3. <http://faostat.fao.org/faostat/> [consulté le 12 avril 2005]
4. [http : // www.inforim.mr](http://www.inforim.mr) [consulté le 30 avril 2005]
5. IEMVT, 1990 : Elevage et potentialités pastorales sahéliennes- Synthèses cartographiques –Mauritanie. Maisons-Alfort, IEMVT. 27 p.
6. INSTITUT DE GEOGRAPHIE DE ROUEN, 1989 : Cahiers géographiques de Rouen n°32 (Spécial SAHEL 89). Colloque Etat-Sahel. Rouen, 29-30 septembre 1988. 189 p.
7. JEUNE AFRIQUE l'Intelligent, 2005 n° 2304, du 06 au 12 mars 2005 : 15-16
8. OULD TALEB El Hadi M., s. d. : Généralités sur les systèmes d'élevage du dromadaire en Mauritanie. FAO-EMPRES-GCP/ INT/651/NOR. 6 p.
9. RENARD J. F. , 2005 : Programme de développement d'une aptitude au commerce, Rapport de mission. Montpellier, Cirad-emvt, 49 p.
10. RICHARD D., AKAKPO J., LANCEROT R., ADOMEFA K., 1986 : Evaluation du centre national de l'élevage et de recherches vétérinaires (CNRV) de Nouakchott et étude de l'intégration de ses activités à l'échelle régionale, 59 p.
11. RIPPSTEIN G., 1999: Supervision du projet des services agricoles de Mauritanie " Développement des cultures fourragères en irrigué et de l'alimentation des animaux dans la perspective de la diversification et de l'intégration de l'agriculture à l'élevage". Montpellier. Rapport Cirad-emvt n°99-006, 37 p.

12. TOURETTE I., MESSAD S., FAYE B., 2002 : Impact des pratiques de traite des éleveurs sur la qualité sanitaire du lait de chamelle en Mauritanie. Revue d'Elevage Médecine vétérinaire des Pays tropicaux 55 (3) : 229-233.

13. TIMOTHY R. FRANKENBERGER, 1986. Recherche sur les systèmes de production rurale dans la vallée du Fleuve Sénégal. Une mission de prospection en saison sèche des régions du Guidimaka, Gorgol, Brakne et Trarza. Tucson ,College of Agriculture, University Arizona, 120 p.

Annexe 1 : Régions administratives (Wilaya) de la République Islamique de Mauritanie



Source : D. Richard & al, 1998

Annexe 2 : Zébu Nauré

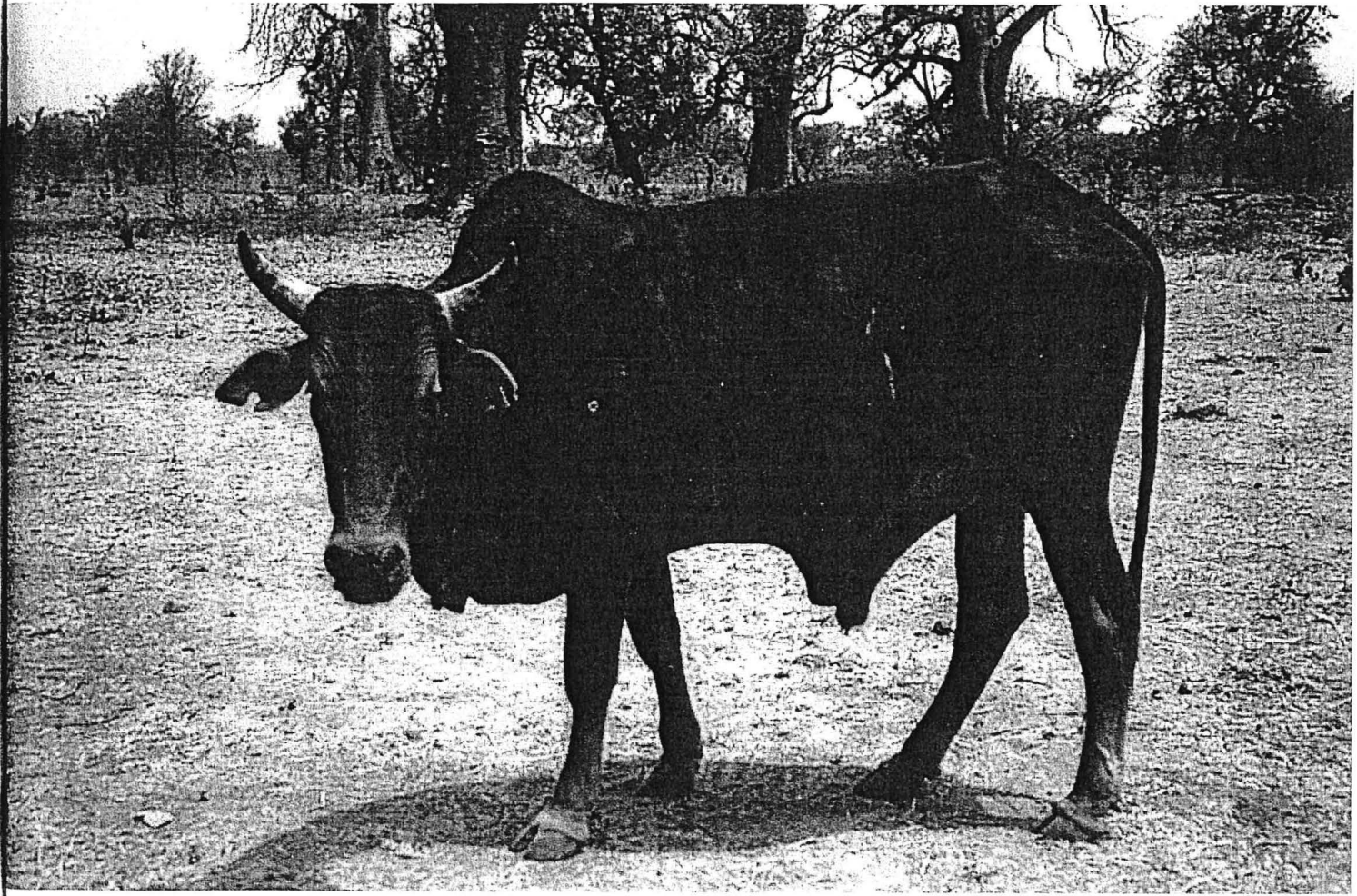
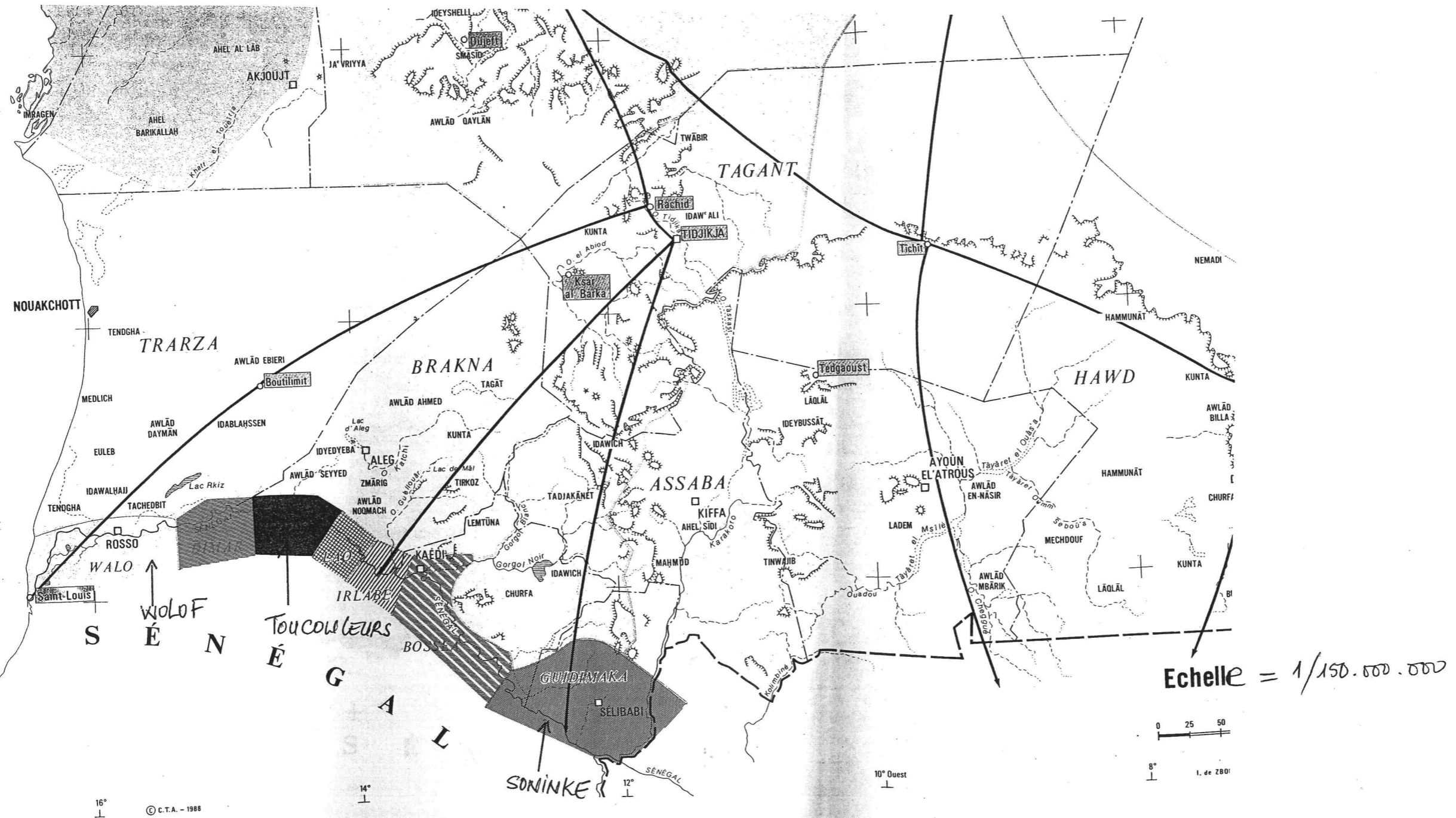


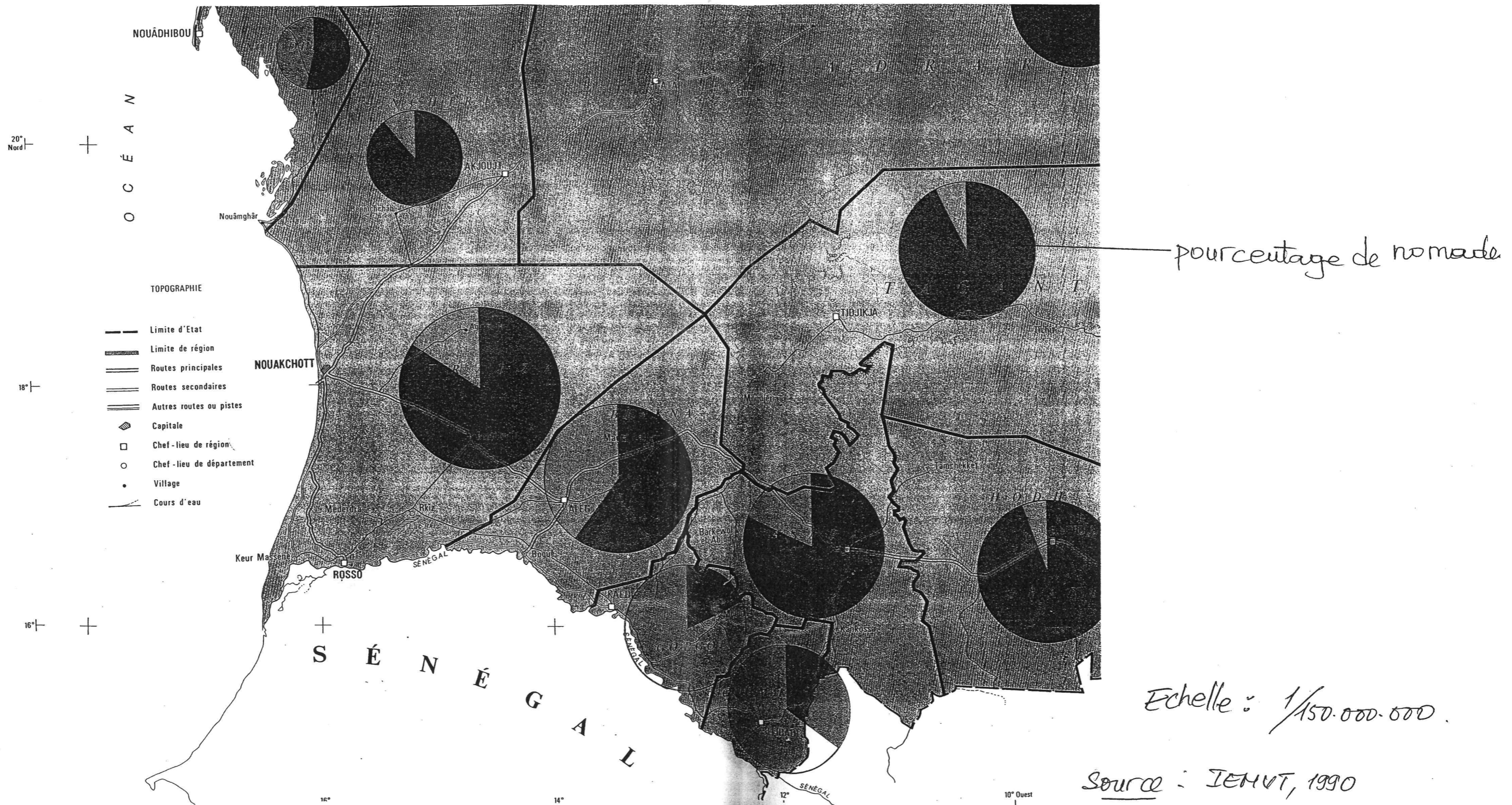
photo Girard

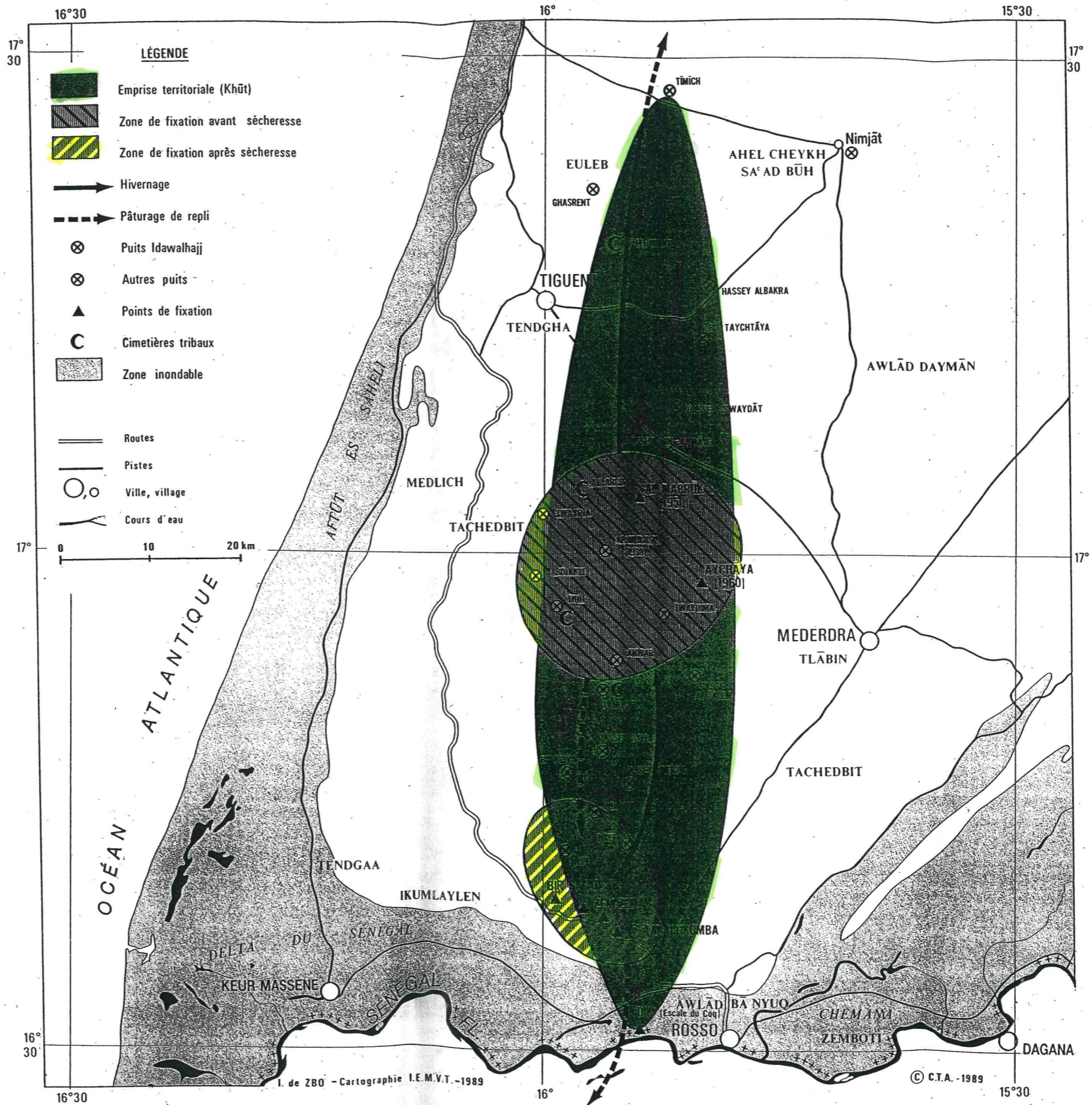
Annexe 3 : RÉPARTITION HISTORIQUE ET ACTUELLE DES GROUPES.



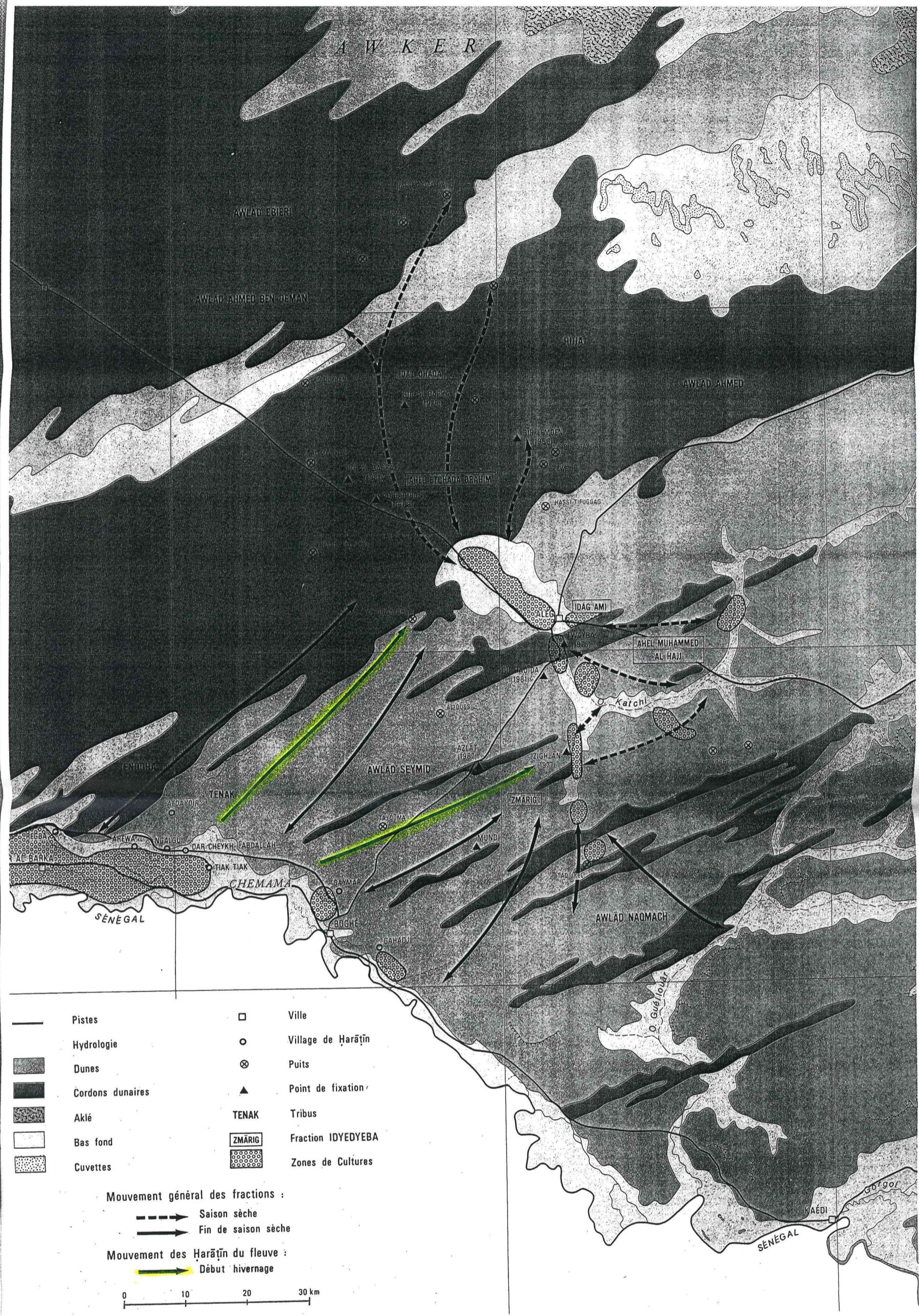
source : IEMVI, 1990

Annexe 4 : REPARTITION DES NOMADES ET DES SEDENTAIRES EN 1965.





source : IEMVT, 1990



Annexe 7 : Déplacements et emprise territoriale des Fractions Idyedyeba
 source : IEDVT, 1990

Annexe 8 : Mouvement schématique des tribus occupant le pays Kouch

Source : IERWT, 1990

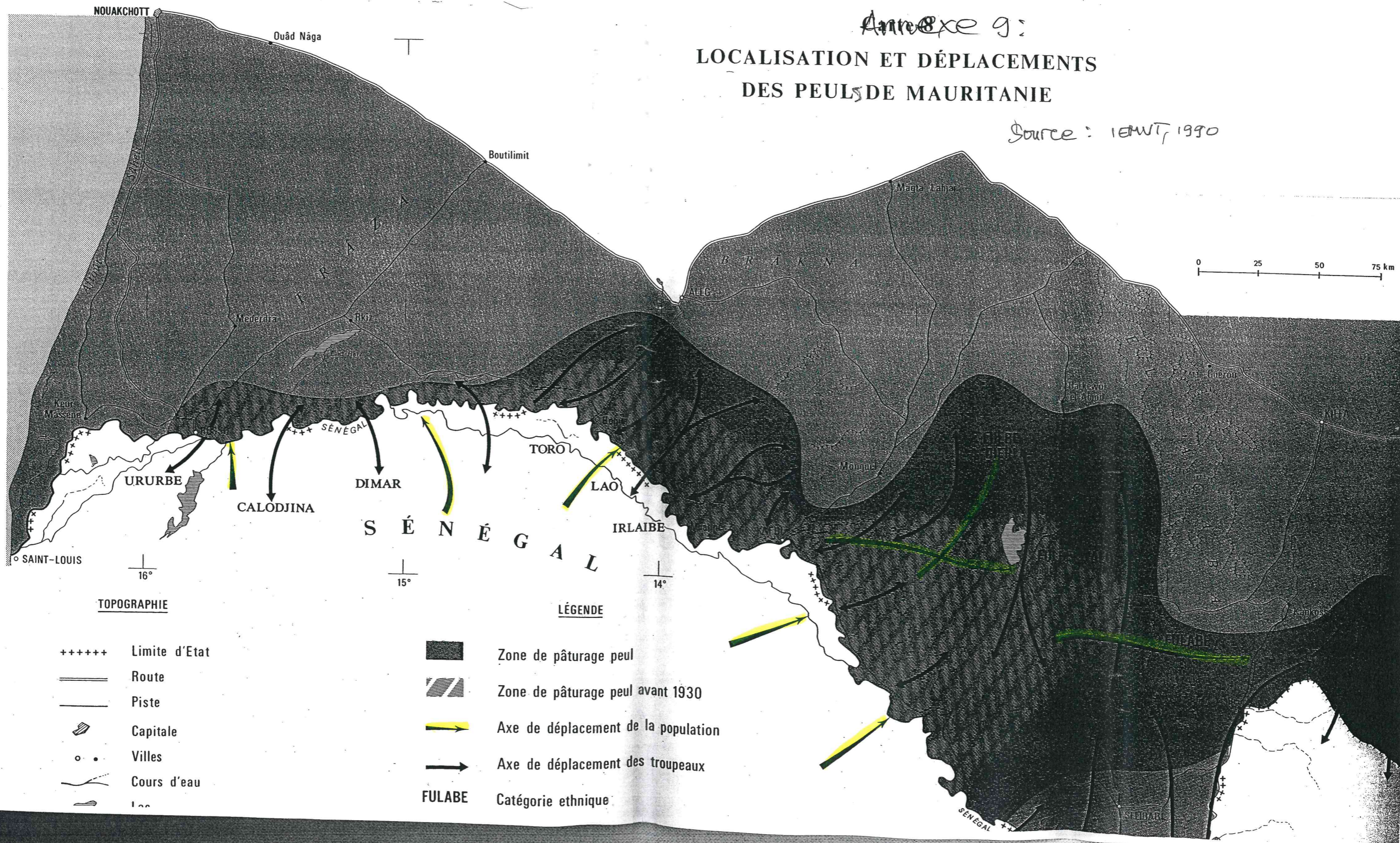
▲ Pointe de fixation
 → Mouvements en hivernage
 → Mouvements anciens
 → Mouvements en saison sèche



Annexe 9:

LOCALISATION ET DÉPLACEMENTS DES PEULS DE MAURITANIE

Source : IEMWT, 1990



- TOPOGRAPHIE**
- +++++++ Limite d'Etat
 - ==== Route
 - Piste
 - Capitale
 - Villes
 - Cours d'eau
 -

- LÉGENDE**
- Zone de pâturage peul
 - ▨ Zone de pâturage peul avant 1930
 - Axe de déplacement de la population
 - Axe de déplacement des troupeaux
 - FULABE Catégorie ethnique